

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



15059693

Déposé / Reçu le

14 AVR. 2015

Grefte

3. commerce

Dénomination

(en entier) : **AMANY MANAGEMENT CONSULTING**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité illimitée

Siège : Boulevard d'YPRES 35 BTE 22 – 1000 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Changement d'adresse du Siège Social

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 20 Mars 2015.

L'assemblée générale DECIDE à l'unanimité de transférer le siège social à l'adresse suivante : Gemeenteplein 1 - 1880 Ramsdonk et ce à partir du 23 Mars 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

[Handwritten signature]

Michel Amany Mwarabu
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/04/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature